



Tout public

Être capable de :



- Connaître la réglementation liée aux produits phytopharmaceutiques
- Maîtriser les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Connaître les mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains

- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- Connaître les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- Connaître les techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques



21 h

Modules de formation  
Présentation PowerPoint  
Exercices  
Études de cas  
Jeux de rôle  
Mises en situation pratique  
Périodes d'application en entreprise  
Plateforme de formation à distance



Aucun pré-requis



810€ avec possibilité de financement par le biais du CPF, par la région et l'Union Européenne ou, pour les entreprises de moins de 50 salariés, par l'opérateur de compétences de leurs branches

### Contenu de la formation

Réglementation  
Prévention des risques pour la santé  
Prévention des risques pour l'environnement  
Limitation du recours aux produits phytopharmaceutiques

### Modalités de suivi de l'exécution

Avancement des séquences de formation sur la plateforme de formation  
Résultats des quizz  
Accompagnement pédagogique par le chargé de suivi pédagogique référent  
Évaluation des acquis  
Délivrance du certificat pour l'activité « mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques » dans la catégorie « distribution produits grand public »  
Évaluation des acquis de la formation réalisée en présentiel